

**BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE (BEEFP)  
ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

<b>Numéro du BEEFP :</b>	<b>90-31 (Partie IV : 1901-1920)</b>
<b>Numéro du RBIF :</b>	<b>56522</b>
<b>Nom du bien :</b>	<b>Maison de l'officier des Travaux publics (bâtiment 43)</b>
Adresse :	Grosse-Île (Québec)
Date de construction :	1912
Fonction d'origine :	Mixte : résidence et lieu de travail
Fonction actuelle :	—
Responsable :	Parcs Canada
Statut du bien :	Édifice reconnu

**Raisons de la désignation**

La maison de l'officier des Travaux publics a été désignée « édifice reconnu » principalement pour ses qualités architecturales et pour son importance environnementale.

**Valeur historique**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le boom économique canadien provoque une affluence d'immigrants sans précédent dans l'histoire du pays, phénomène qui crée une pression énorme sur la station de quarantaine humaine de Grosse-Île. La valeur historique de la maison de l'officier des Travaux publics repose sur son appartenance au lot d'édifices construits au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle pour faire face au nombre croissant de malades retenus sur l'île, et sur le fait qu'elle a servi de résidence et de lieu de travail à un officier du gouvernement vraisemblablement impliqué dans cette campagne de construction. Cette maison fait partie du Lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.

**Valeur architecturale**

La valeur architecturale de la résidence de l'officier des Travaux publics repose sur sa conception esthétique et fonctionnelle, ainsi que sur ses matériaux et leur mise en oeuvre. Il s'agit d'un des bâtiments les plus originaux de Grosse-Île. Bien qu'elle ressemble à une petite villa de bord de mer du début du XX<sup>e</sup> siècle, cette résidence est composée en réalité de deux édifices reliés par un passage couvert. L'utilisation du toit mansardé ou « français » pour l'édifice principal est le reflet d'une époque où ce type de toiture connaissait une vague de popularité en Amérique du Nord. Par ailleurs, la façade du volume principal (la résidence-bureau proprement dite) possède des détails ornementaux raffinés qui dénotent un luxe qu'on retrouve rarement dans les autres maisons de Grosse-Île.

### Valeur environnementale

La valeur environnementale de la résidence de l'officier des Travaux publics repose sur le lien historique qui l'unit à l'environnement paysager immédiat demeuré relativement. Elle repose également sur le fait que cette résidence constitue, conjointement avec la chapelle anglicane située à proximité, le fondement même du caractère actuel de ce secteur de l'île.

### Éléments caractéristiques à préserver

- La volumétrie inusitée de cette maison de bois composée de trois volumes accolés et qui présentent des formes et toitures variées. Le premier édifice est une résidence d'un étage avec combles mansardés alors que le second est une simple remise à toit à deux versants; ces deux volumes sont reliés par un passage couver.
- Le système d'accès qui était en relation directe avec la déclivité du site, en particulier l'entrée secondaire à mi-niveau, une solution assez inusitée pour l'époque.
- La qualité des détails de finition de l'entrée principale (côté fleuve) qui dénote un luxe rare dans les maisons de Grosse-Île. Ce raffinement englobe l'escalier et la galerie couverte (poteaux chantournés, dentelle de bois en bordure du toit et sur le côté des marches), ainsi que les portes d'entrée à doubles vantaux.
- La sobriété du traitement architectural qui caractérise le reste du bâtiment.
- Les éléments qui appartiennent aux modes et aux techniques de finition propres à l'architecture domestique du début du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier l'escalier intérieur qui s'harmonise avec l'escalier extérieur, ainsi que les plafonds « à gorge » de la salle à manger et du salon, de facture très soignée.
- Les traces d'occupation de cette résidence par l'officier des Travaux publics, tel le vitrage ciselé de la double porte d'entrée portant le monogramme du Département des Travaux publics (DTP).
- Le lien historique de la résidence avec son environnement immédiat, une falaise abrupte dominant le fleuve, situation privilégiée qui permettait aux occupants de jouir d'un point de vue absolument remarquable.
- La relation qui existe entre la résidence de l'officier des Travaux publics et la chapelle anglicane; ces deux bâtiments constituent le fondement même du caractère actuel de ce secteur de l'île.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le BEEFP.

